



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 30525

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services sur l'information et la prévention de nos compatriotes se rendant à l'étranger, parfois dans des destinations lointaines ou sensibles. En effet, des drames récents où notamment des jeunes Français furent agressés, retenus en otages, voire même assassinés prouvent la dangerosité de certaines destinations ou de certaines conditions de séjour à l'étranger. Dès lors, il conviendrait, comme le font certains pays qui envoient de nombreux jeunes touristes à l'étranger, qu'une plaquette ou dépliant d'information puisse leur être remis sur ce thème avec leur billet d'avion ou leur contrat de voyage. Il lui demande donc s'il compte la généraliser, si elle existe déjà, ou la mettre en place, dans le cas contraire, pour prévenir certains ou certaines de ces jeunes des dangers qu'ils peuvent encourir et de la nécessaire prudence à observer.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30525

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2008, page 7686

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)